

# **INFO** RMATIONS

CCRF

## **CT Central des DDI**

**14 décembre 2017**

**Intervention de Dominique GENDRON, représentant Force Ouvrière au CT central des DDI, sur le bilan social 2016 en DDI**

Concernant le bilan social 2016 en DDI, je souhaiterais revenir sur un point particulier qui touche particulièrement les agents CCRF placés en DDI : la souffrance au travail !

En effet, en croisant les données avec le bilan social de la DGCCRF, Force Ouvrière relève que 83 agents placés en DDI ont exprimés, auprès des médecins de prévention, des situations de souffrance, de violence et de harcèlement au travail.

Nous pensons même que la situation est encore plus grave puisque tous les agents ne se sont certainement pas exprimés pour différents motifs : exaspération, absence de médecin de prévention, peur des conséquences notamment...

Pour Force Ouvrière, le contexte CCRF est un véritable facteur de souffrance au travail comme cela a déjà été exprimé à plusieurs reprises dans cette instance.

En effet, je rappelle que les agents CCRF en DDI sont, en quelque sorte, pris entre deux feux !

Il y a celui de la hiérarchie en DDI et celui, plus sournois, de la hiérarchie CCRF via les responsables des pôles C en DIRECCTE !

Vous pouvez me répondre qu'ils ne sont certainement pas les seuls... sauf que, pour les agents CCRF, le lien hiérarchique des pôles C des DIRECCTE n'existe pas, du fait de la volonté gouvernementale en 2008 !

Les agents CCRF en DDI subissent désormais une pression constante pour tenir les indicateurs dont le pilotage est confié aux Pôles C. Dans ce cadre, certains responsables de pôles C se livrent à des pratiques de management très directif des départements.

Le fait de se retrouver ainsi sous une double autorité hiérarchique, l'une directe (le DDI) et l'autre indirecte (le chef de Pôle C) est un facteur aggravant de Risques Psychosociaux (RPS).

Ainsi, nous constatons des dérives totalement inacceptables de certains qui utilisent des méthodes de management basées sur la division et la culpabilisation des agents afin d'obtenir la réalisation et l'optimisation des indicateurs.

A ce propos, il est à noter également qu'à la DGCCRF, l'indicateur de productivité, particulièrement observé par les responsables des pôles C, permet notamment de mettre à l'index l'activité des représentants syndicaux. Ainsi par exemple, le fait pour moi d'avoir préparé et participé au présent CT va pénaliser la productivité de mon pôle en DDI, ce que certains devraient pouvoir exploiter sans vergogne... un comble lorsque l'on sait que l'une des volontés gouvernementales serait, paraît-il, d'instaurer une véritable culture du dialogue social !

Il est évident que la question de l'absence réelle de lien hiérarchique régional à la CCRF est une véritable problématique qui explique, en grande partie, les soubresauts périodiques que connaît cette Administration, lors de l'évocation d'une éventuelle sortie des agents CCRF des DDI.

Le scénario est bien connu et se répète de façon systématique depuis maintenant près de 8 ans.

D'ailleurs, suite aux déclarations du ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire en juillet 2017, les agents CCRF en DDI se retrouvent une nouvelle fois en zone de turbulences... avec des perspectives de sortie des DDI toujours aussi virtuelles car les décisions tardent à venir mais que les agents CCRF en DDI se rassurent elles seront prises en 2019 !!!

Alors, dans un tel contexte, comment voulez-vous que les agents CCRF en DDI soient sereins dans l'exercice de leurs missions ? Comment voulez-vous qu'ils puissent s'intégrer totalement dans une DDI ?

On voudrait rendre « fou » la totalité des agents en DDI que l'on ne s'y prendrait pas autrement !

Tous les rapports ( cour des comptes, assemblée nationale,...) et autres inspections en tout genre, depuis 2010, ne cessent de pointer les dysfonctionnements de l'organisation actuelle de la DGCCRF et, à chaque fois, cette administration répond par une solution qui n'en est pas une, car il y a toujours une bonne raison à ce que rien ne change...

Alors certains vont probablement se féliciter du bilan social en DDI pour 2016 mais sachez que la plupart des agents CCRF souffrent réellement en silence dans cette structure car ils se sentent abandonnés par leur administration centrale, malmenés par leur structure régionale et parfois même rejetés par leurs propres collègues en DDI, qui ne comprennent pas leurs états d'âme pourtant issus d'une situation digne d'un roman de KAFKA !

Il faut donc, en tout état de cause, sortir, très rapidement, les agents CCRF en DDI d'un tel cauchemar au risque de les mettre gravement en danger !

Enfin, je me dois de vous informer que pendant que je siège dans cette instance à l'autre bout de Paris, la DGCCRF organise son propre CT,,,, sur le bilan social 2016 à la DGCCRF !

Vous pouvez sans peine imaginer que cela n'est pas sans poser quelques difficultés au représentant Force Ouvrière de la DGCCRF que je suis !

Mais comme vous avez déjà pu le remarquer : tout est toujours très compliqué à la DGCCRF !